INNOTECH

IND-TEMP

SYSTÈME DE LIGNE DE VIE TEMPORAIRE Ø 10 MM

Notice d'utilisation

DE – ACHTUNG: Die Verwendung des INNOTECH-Produkts ist erst zulässig, nachdem die Gebrauchsanleitung in der jeweiligen Landessprache vollständig gelesen und verstanden wurde.

EN – ATTENTION: Use of the INNOTECH product is only permitted after the instruction manual has been read and fully understood in the respective language.

IT – ATTENZIONE: L'utilizzo del prodotto INNOTECH è permesso solo previa lettura e comprensione dell'intero manuale di istruzioni nella lingua del relativo paese di utilizzo.

FR – ATTENTION : L'utilisation du produit INNOTECH n'est autorisée qu'après avoir entièrement lu et compris la notice d'utilisation dans la langue du pays concerné.

NL – ATTENTIE: Dit INNOTECH-product mag pas gebruikt worden nadat u de gebruikershandleiding in de taal van het betreffende land gelezen en begrepen hebt.

ES – ATENCIÓN: Se autorizará el uso de los productos INNOTECH una vez que se hayan leído y entendido las instrucciones de uso en el idioma del país.

PT – ATENÇÃO: O uso do produto INNOTECH apenas é permitido depois de ter lido e compreendido na totalidade as instruções de uso na respetiva língua nacional.

DK – GIV AGT: Du må først bruge et produkt fra INNOTECH, efter du har læst og forstået brugsvejledningen i fuldt omfang i dit lands sprog.

SV – O B S : Denna INNOTECH-produkt får inte användas förrän bruksanvisningen på respektive lands språk har lästs igenom och förståtts.

CZ – POZOR: Práce s výrobkem INNOTECH je povolena teprve po kompletním přečtení a porozumění návodu k použití v jazyku daného státu.

PL – UWAGA: Produkty firmy INNOTECH mogą być używane dopiero po dokładnym zapoznaniu się z całą instrukcją obsługi w ojczystym języku.

SL – POZOR: Uporaba izdelka INNOTECH je dovoljena šele po tem, ko ste navodila prebrali v celoti v ustreznem jeziku svoje dežele in jih tudi razumeli.

SK – POZOR: Produkt INNOTECH môžete používať až po prečítaní a porozumení celého návodu na použitie pre príslušnú krajinu.

HU – FIGYELEM: Az INNOTECH termékek használata csak azt követően engedélyezett, hogy saját nyelvén elolvasta és megértette a teljes használati utasítást.

TR – DİKKAT: INNOTECH ürününün kullanımına ancak ilgili ülkenin dilinde sunulmuş olan kullanım kılavuzunun tamamen okunmasından ve anlaşılmasından sonra izin verilir.

ZH – 注意：只有在仔细阅读并完全理解了当地语言的使用说明后，才能使用 INNOTECH 公司的产品。

DE EN IT FR NL ES PT DK SV CZ PL SL SK HU TR ZH

© INNOTECH Arbeitsschutz GmbH. Sous réserve d'erreurs, de coquilles et de modifications techniques !
© INNOTECH Arbeitsschutz GmbH. Errors and misprints accepted. We reserve the right to make technical changes.

1 TABLE DES MATIÈRES

[2]	DESCRIPTION DES SYMBOLES	3
[3]	CONSIGNES DE SÉCURITÉ	4
[4]	COMPOSANTS / MATÉRIAUX	6
[5]	QUALIFICATION DU PRODUIT	10
[6]	CONTRÔLE	11
[7]	GARANTIE	12
[8]	SYMBOLES ET MARQUAGES	13
[9]	CONSIGNE DE MONTAGE	15
[10]	DISTANCES DU SYSTÈME	15
[11]	UTILISATION ERRONÉE	15
[12]	HAUTEUR DE CHUTE	16
[13]	MONTAGE	18
[14]	STRUCTURE DU SYSTÈME IND-TEMP	23
[15]	ENTRETIEN / ÉLIMINATION	27
[16]	PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION	28
[17]	REMARQUES SUR LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ	30
[18]	PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE	31
[19]	DÉVELOPPEMENT ET DISTRIBUTION	33

2 DESCRIPTION DES SYMBOLES

Avertissement / Consigne de danger

DANGER

Symbolise un danger IMMINENT qui peut entraîner des blessures graves ou la mort.

AVERTIS-SEMENT

Pour une situation POTENTIELLEMENT dangereuse pouvant entraîner de graves lésions corporelles ou la mort.

PRUDENCE

Pour une situation POTENTIELLEMENT dangereuse pouvant entraîner des lésions corporelles légères ou des dégâts matériels.

Porter des gants de protection !

Porter des lunettes de protection !

Informations supplémentaires / Remarque

Correct

Incorrect

Respecter les indications du fabricant / les différentes notices d'utilisation.

FR

3 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Tenir compte des consignes de sécurité suivantes et des dernières avancées techniques.

3.1 GÉNÉRALITÉS

- Le système de sécurité ne doit être monté que par des personnes appropriées, expertes / expérimentées et connaissant bien le système, dans le respect de l'état actuel de la technique.
- Le système de protection doit uniquement être monté et/ou utilisé par des personnes :
  - formées sur les « équipements de protection individuelle » (EPI) ;
    - saines de corps et d'esprit. (Une restriction médicale comme des problèmes cardiaques ou circulatoires, la prise de médicaments, la consommation d'alcool, etc. sont susceptibles de porter préjudice à la sécurité de l'utilisateur) ;
    - connaissant les règles de sécurité en vigueur sur le site.
- Durant le montage / l'utilisation du système de sécurité, tenir compte des règles spécifiques de prévention des accidents (comme par exemple lors de travaux en toiture).
- Un plan d'intervention qui prévoit les mesures de secours pour tous les cas d'urgence possibles doit être mis à disposition.
- Avant de commencer les travaux, prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun objet ne risque de tomber depuis l'endroit où sont effectués les travaux. Respecter un périmètre de protection sous la zone où s'effectuent les travaux (trottoirs, etc.).
- Le système de sécurité doit être déterminé, monté et utilisé de telle manière que, lors d'une utilisation appropriée du dispositif de protection, aucune chute au-delà du bord du toit ne soit possible (voir les documents de préparation d'installation sous www.innotech.at).
- Chaque système de sécurité est soumis à des valeurs-limites maximales. Elles peuvent être consultées sur la plaque signalétique du système de sécurité et ne doivent pas être dépassées.
- La plaque signalétique du système de sécurité doit être apposée de manière bien visible pour l'utilisateur.
- Pour accéder au système de sécurité de toiture, il faut déterminer les positions des dispositifs d'ancrage au moyen de plans (par exemple : schéma de la vue supérieure de la toiture).
- En cas de sollicitation du système de sécurité provoquée par une chute, il ne faut plus utiliser les éléments constituant ce système mais le faire vérifier par du personnel spécialisé (contrôle séparé de chaque type d'élément, fixation sur le support, etc.).
- Toute modification des systèmes de sécurité est interdite.
- Dans le cas où la responsabilité du système de sécurité est confiée à un mandataire externe, ce dernier doit confirmer par écrit avoir lu et compris cette notice d'utilisation.
- Si le système de sécurité est vendu dans un autre pays, la notice d'utilisation doit être fournie dans la langue nationale correspondante !
- Les dispositions en vigueur en termes de dispositif anti-foudre dans le pays de montage doivent être respectées.

Si certains doutes ou incertitudes subsistent lors du montage, il convient de contacter immédiatement le fabricant.

3 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

3.2 POUR LES MONTEURS : POUR UN MONTAGE EN TOUTE SÉCURITÉ

- Toutes les vis en acier inoxydable doivent être lubrifiées avec un lubrifiant approprié avant d'être posées (fourni : Weicon AntiSeize ASW 10000 ou produit similaire).
- L'acier inoxydable NE doit pas entrer en contact avec de la poussière de ponçage ni avec des outils en acier. Ceci entraîne une corrosion ultérieure.
- Les monteurs doivent s'assurer que le support est compatible avec la fixation du système de sécurité. En cas de doute, il faut faire appel à un ingénieur B.T.P.
- L'étanchéité d'une toiture doit être effectuée dans les règles de l'art conformément aux directives en vigueur.
- Dans les régions à fort enneigement, le système de sécurité horizontal doit être monté près du faîte de la toiture.
- La fixation appropriée du système de sécurité sur un ouvrage doit être documentée dans un protocole de chevillage et dans un dossier photographique illustrant chaque cas de montage.

3.3 POUR LES UTILISATEURS : POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

- Pour l'accès ou la descente sûre du système de sécurité, il faut impérativement respecter toutes les dispositions de sécurité du travail.
- La fixation au système de sécurité est assurée par le chariot IND-GLEIT-10. Le chariot doit EXCLUSIVEMENT être utilisé avec le mousqueton d'origine, la longueur de câble temporaire IND-TEMP INNOTECH d'origine et un équipement de protection individuelle conforme à la norme EN 361 (harnais anti-chute) et EN 363 (dispositif absorbeur d'énergie).
- Lorsque le câble a été monté comme système de retenue, veiller lors de son utilisation à adapter sa longueur au moyen d'un raccourcisseur de câble, de manière à rendre toute chute impossible.
- L'espace minimum nécessaire entre le rebord du toit et le sol se calcule de la façon suivante : indications du fabricant de l'équipement de protection individuelle utilisé avec élongation du câble + taille de la personne + distance de sécurité de 1 mètre.
- Lors d'une utilisation horizontale, veiller à n'utiliser que des longes de connexion prévues pour ce type d'usage et homologuées pour le bord du toit en question (bords tranchants, tôle à structure trapézoïdale, poutres métalliques, en béton, etc.).
- Il faut veiller à une utilisation conforme de chaque composant, y compris de l'équipement de protection individuelle, sinon le fonctionnement sûr du système de sécurité n'est PAS garanti.
- Les systèmes de sécurité ne doivent PLUS être utilisés si les forces de vent dépassent les conditions usuelles d'utilisation.
- À la suite de fortes rafales de vent, le système de toiture métallique (support) doit être contrôlé avant de continuer à utiliser le système de sécurité.
- Dans le cas de toits inclinés, il faut éviter les glissements de neige ou de glace au moyen de dispositifs de retenue appropriés.
- Les enfants et les femmes enceintes ne doivent PAS utiliser le système de sécurité.

4 COMPOSANTS / MATÉRIAUX

4.1 COMPOSANTS

Notice d'utilisation

Plaque signalétique

FR

4.2 COMPOSANTS IND (*NON FOURNIS !*)

IND-SEIL-40 :
acier inoxydable AISI 316, Ø 10 mm, 7x19

IND-ENDS-10 : aluminium EN AW-6060 T66, acier inoxydable AISI 303

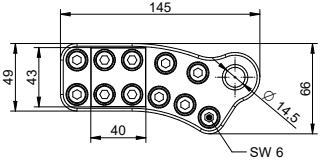

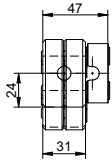

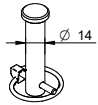

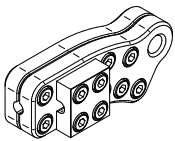

4.3 COMPOSANTS IND (*NON FOURNIS !*)

IND-EB-10 : acier revêtu

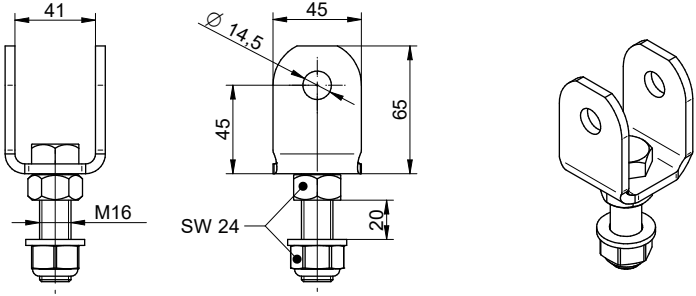

IND-EB-20 : acier revêtu

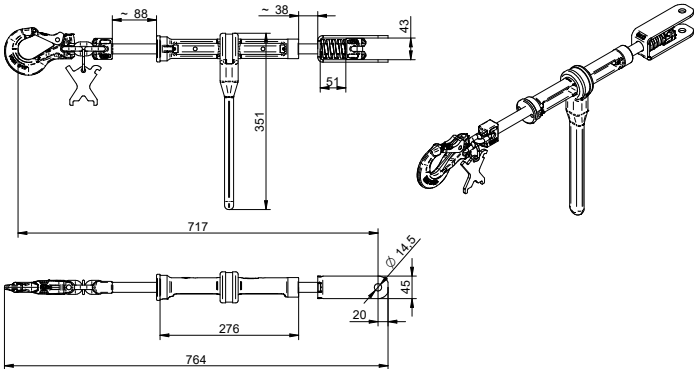

4.4 COMPOSANTS IND (*NON FOURNIS !*)

IND-EB-30 : acier revêtu

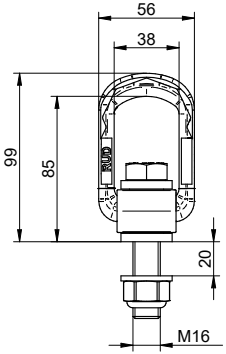

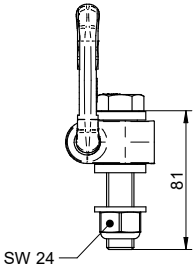

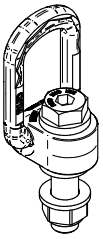

4 COMPOSANTS / MATÉRIAUX

Chariot IND-GLEIT-10 : acier inoxydable AISI 316
amovible et compatible avec les courbes

Utiliser le « CHARIOT IND » INNOTECH uniquement avec le mousqueton INNOTECH d'origine, avec un câble en acier inoxydable INNOTECH et avec un équipement de protection individuelle (harnais antichute selon la norme EN 361).

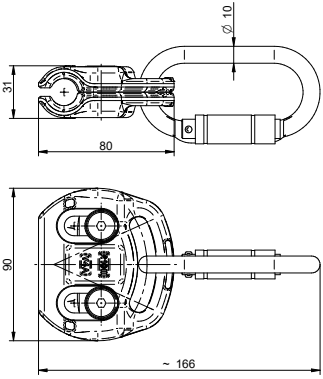

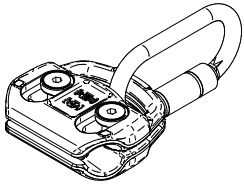

FR

5 QUALIFICATION DU PRODUIT

INNOTECH « IND-TEMP » a été conçu comme **système de ligne de vie** pour la sécurité de personnes et il est compatible avec les systèmes de protection anti-chute suivants, conformément à la norme EN 363:2008 :

- Systèmes de retenue
- Systèmes d'arrêt de chute
- Systèmes de sauvetage

Le nombre maximal de personnes pouvant être connectées au système est indiqué sur la plaque signalétique.

FR

DANGER

DANGER DE MORT en cas d'utilisation inappropriée.

- Utiliser INNOTECH « IND-TEMP » UNIQUEMENT pour la sécurité des personnes.
- NE JAMAIS accrocher des charges sur INNOTECH « IND-TEMP », qui N'ONT PAS été expressément approuvées dans cette notice d'utilisation.

Respecter les indications du fabricant de l'équipement de protection individuelle utilisé.

INNOTECH « IND-TEMP » a été contrôlé et certifié selon la norme **EN 795:2012 TYPE C**.

Instance de notification chargée de l'examen des modèles types :
IBS-Institut für Brandschutztechnik und Sicherheitsforschung GmbH,
Petzoldstraße 45, 4017 Linz/Autriche

6 CONTRÔLE

6.1 CONTRÔLER AVANT CHAQUE UTILISATION

Vérifier l'absence de défauts manifestes sur INNOTECH « IND-TEMP » par un contrôle visuel avant chaque utilisation.

DANGER DE MORT en présence de détériorations sur le système de sécurité INNOTECH « IND-TEMP ».

- INNOTECH « IND-TEMP » doit être en parfait état.
- INNOTECH « IND-TEMP » ne doit PLUS être utilisé si
  - des dommages ou l'usure des composants sont détectés,
  - d'autres défauts ont été constatés (raccords à vis desserrés, déformations, corrosion, usure, etc),
  - l'équipement a été soumis à une sollicitation en raison d'une chute (exception : premiers secours), (contrôle de la pré-tension du câble INNOTECH « IND-EB-20 » et contrôle de la longueur du ressort,
  - l'identification du produit est illisible.

S'assurer, à l'aide du procès-verbal de réception et de contrôle, de la parfaite fiabilité du système de sécurité.

En cas de doutes concernant la sécurité de fonctionnement du système de sécurité, NE PLUS l'utiliser et le faire vérifier par un spécialiste (documentation écrite). Le cas échéant, remplacer le produit.

6.2 CONTRÔLES ANNUELS

Soumettre le système de sécurité INNOTECH « IND-TEMP » au moins une fois par an à un contrôle par une personne qualifiée / compétente ayant une parfaite connaissance du système de sécurité. La sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité et de la résistance de l'équipement.

La fréquence des vérifications dépend de l'intensité et de l'environnement d'utilisation (par ex. dans une atmosphère corrosive, etc.).

Documenter la vérification par personne qualifiée / compétente dans le procès-verbal de contrôle de la notice d'utilisation et le conserver avec cette même notice.

Respecter les intervalles de contrôle indiqués sur le procès-verbal de contrôle.

6.3 CONTRÔLER HARNAIS ET CORDES D'ASSURAGE

Contrôler le harnais et les cordes d'assurage conformément aux notices d'utilisation.

7 GARANTIE

Une garantie pour vice de fabrication de 2 ans est accordée sur toutes les pièces de construction (dans des conditions normales d'utilisation). En cas d'une utilisation dans des environnements corrosifs, ce délai est réduit.
En cas de sollicitation (chute, poids de la neige, etc.), le droit de garantie sur toutes les pièces de construction ayant été conçues pour absorber l'énergie ou qui se déforment, s'annule.

Pour le montage du système et les composants conçus et installés par des sociétés de montage compétentes / qualifiées et relevant de leur responsabilité exclusive, INNOTECH ne pourra nullement être tenue responsable ni accorder de garantie en cas d'un montage non-conforme.

8 SYMBOLES ET MARQUAGES

8.1 INNOTECH « IND-TEMP » COMME SYSTÈME DE CLASSE C

A) Nom ou logo du fabricant / distributeur :	INNOTECH
B) Désignation de type :	IND-TEMP
C) Symboles à respecter dans la notice d'utilisation :	
D) Nombre maximum de personnes connectées au système :	4 (y compris 1 personne pour les premiers secours)
E) Numéro de la norme applicable :	EN 795:2012 TYPE C
F) Désaxement vertical maximum du câble :	1,2 m
G) Désignation :	Ligne de vie N° :
H) Amortisseur de chute :	OUI
I) Date d'installation :	Année d'installation : ☒
J) Date du prochain contrôle annuel :	Date du prochain contrôle annuel
K) Nom et adresse de l'entreprise chargée du montage :	Installé par

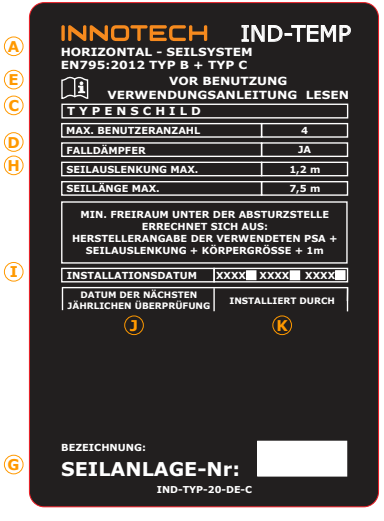

8 SYMBOLES ET MARQUAGES

8.2 INNOTECH « IND-GLEIT-10 »

A) Nom ou logo du fabricant / distributeur :	INNOTECH
B) Désignation de type :	IND-GLEIT-10
C) Symbole renvoyant à la notice d'utilisation :	
D) Nombre maximum de personnes connectées au système :	1 personne
E) Numéro de la norme applicable :	EN 795:2012 TYPE C
F) Année de construction et numéro de série du fabricant :	JJJJ-..-....

9 CONSIGNE DE MONTAGE

Une plaque signalétique doit être apposée à chaque accès au système.

Support de montage : structure en acier
Distance du système : **L = inférieure ou égale à 7,5 m**
Force au niveau du point d'ancrage = max. 25 kN (stabilité de la structure en acier)
Désaxement max. du câble = désaxement du câble de 1,2 m

10 DISTANCES DU SYSTÈME

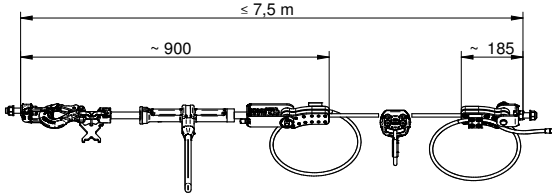

11 UTILISATION ERRONÉE

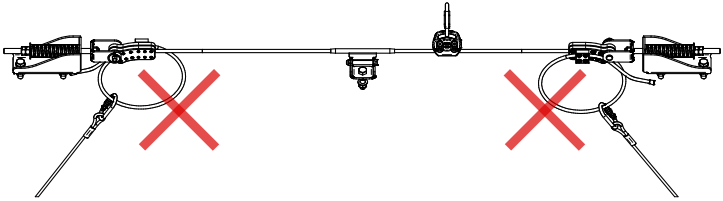

12 HAUTEUR DE CHUTE

Les cordes d'assurage doivent être maintenues aussi courtes que possible. Faire attention à la hauteur de chute !
En cas de faibles hauteurs de chute (avant-toits, balcons, etc.) adapter l'équipement de protection individuelle. Utiliser des systèmes de maintien et de retenue conformément aux normes et dispositions de protection des travailleurs en vigueur.

Système de retenue suivant EN 363
Les systèmes de retenue ont pour but d'empêcher la chute libre. Une utilisation correcte du système de sécurité et l'emploi de cordes d'assurage ou de raccourcisseurs de câbles ne doivent cependant pas permettre à la personne de faire une chute libre.
Toute personne qui opère dans des endroits présentant des risques de chute doit veiller elle-même à ce que l'équipement de protection individuelle utilisé soit conforme aux normes nécessaires et à ce que l'assemblage avec le système d'ancrage soit aussi court que possible pour éviter toute situation de chute.

Marquage
Si des tronçons sont définis comme système de retenue, l'identification est effectuée par des plaques signalétiques supplémentaires, montées directement et durablement au début et à la fin de chaque tronçon.

12 HAUTEUR DE CHUTE

12.1 CALCUL DES HAUTEURS MINIMALES DE CHUTE

Exemple 1

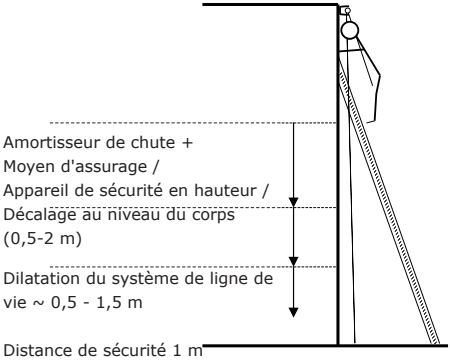

Fixation : longueur totale du système de ligne de vie 100 m et distances d'appui 15 m

Exemple 2

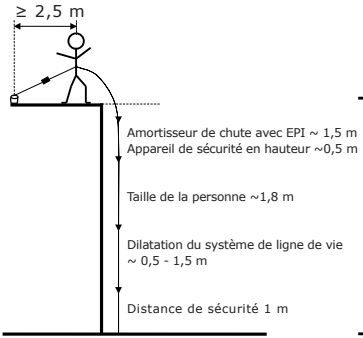

Exemple 3

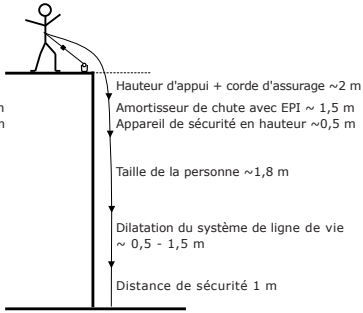

FR

13 MONTAGE

13.1 MONTAGE DU CADENAS D'EXTRÉMITÉ À L'EXTRÉMITÉ LIBRE DU CÂBLE

1.

Pousser le cadenas d'extrémité jusqu'au premier assurage à vis.

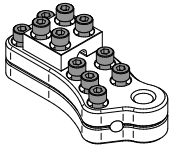

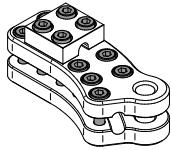

[mm]

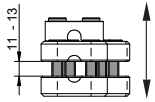

2.

Poser un des capuchons de protection joints en plastique, Ø 10 mm, sur l'extrémité du câble.

3.

À une distance minimale de 1 000 mm de l'extrémité du câble, le filin d'acier inox est poussé dans le guide intérieur du cadenas d'extrémité, puis fermé à la main.

[mm]

Filin en acier inoxydable d'origine INNOTECH Ø 10 mm « IND-SEIL-40 »

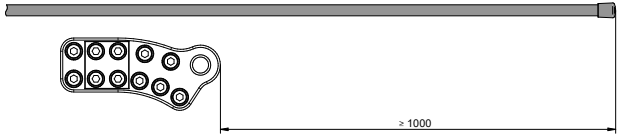

FR

4. Pousser le filin en acier inoxydable dans le guide existant.

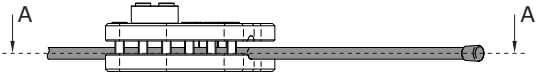

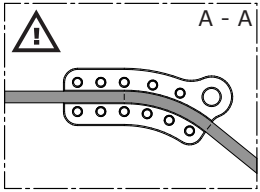

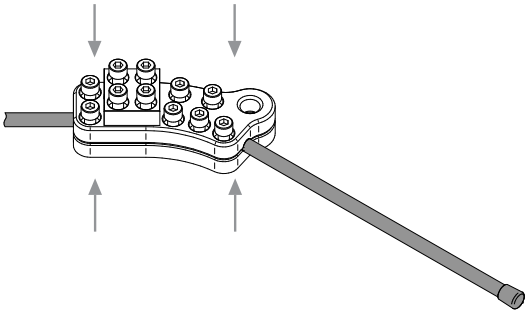

5.

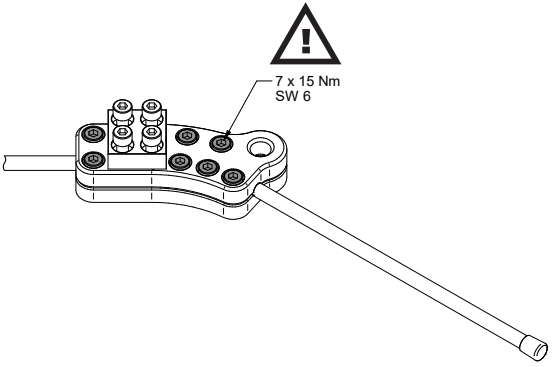

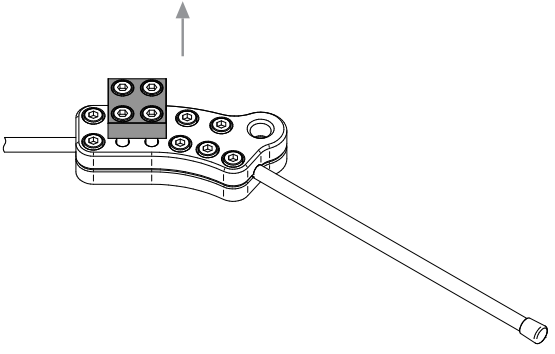

13 MONTAGE

6.

Former une boucle de 300 mm de diamètre et la faire passer à travers la mâchoire de serrage.

[mm]

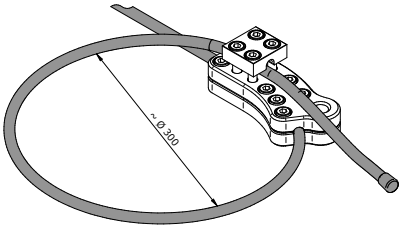

Le filin d'acier inoxydable ne doit en aucun cas être écrasé en dehors des guides !

7.

Visser le verrouillage comme le montre l'illustration.

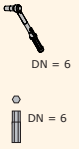

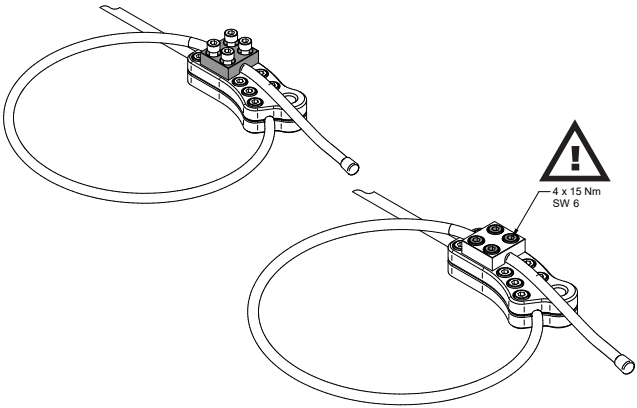

FR

8. Attacher le cadenas d'extrémité sur le système IND-EB-40 avec le boulon et la goupille.

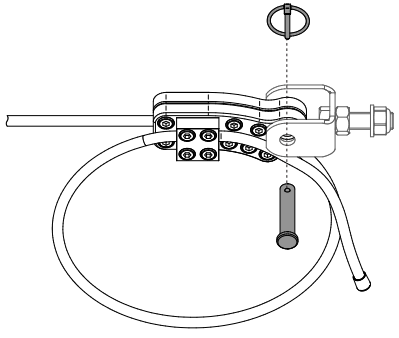

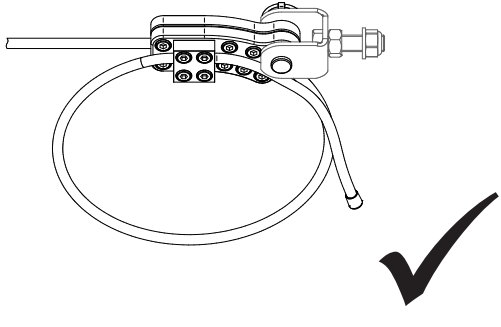

14 STRUCTURE DU SYSTÈME IND-TEMP

1. Montage IND-EB-10 et IND-ENDS-10.

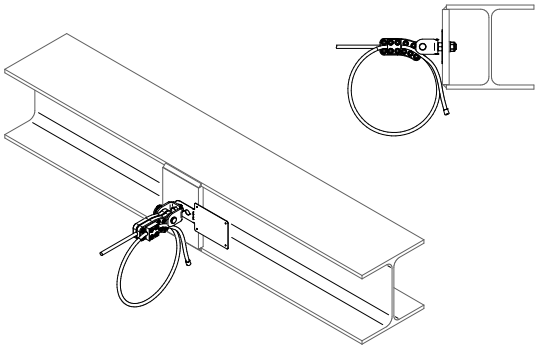

2. Montage IND-EB-30.

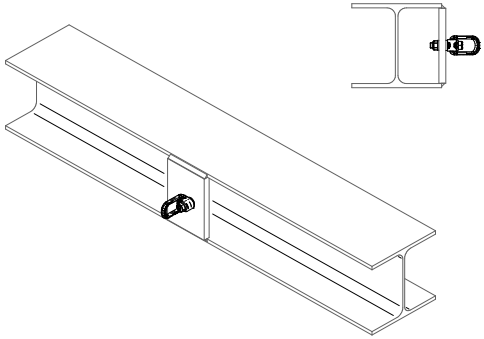

14 STRUCTURE DU SYSTÈME IND-TEMP

3. Ajustement de la longueur de câble de IND-TEMP.

[mm]

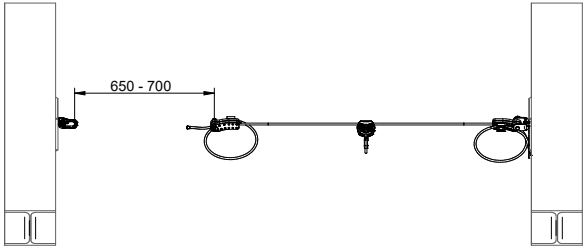

4. Montage IND-EB-20 sur IND-ENDS-10 avec un boulon et une goupille.

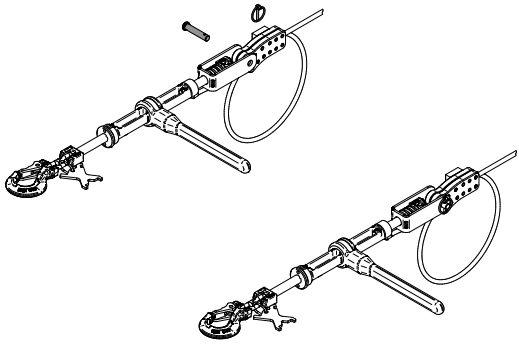

5. Relier IND-EB-20 à IND-EB-30. [51 mm = 0 kg]

[mm]

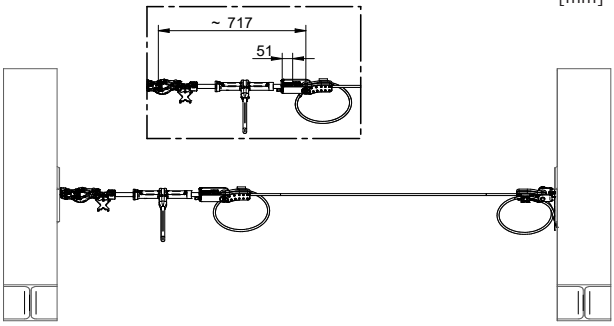

6. Tendre le système. [30-32 mm = 300 kg]

[mm]

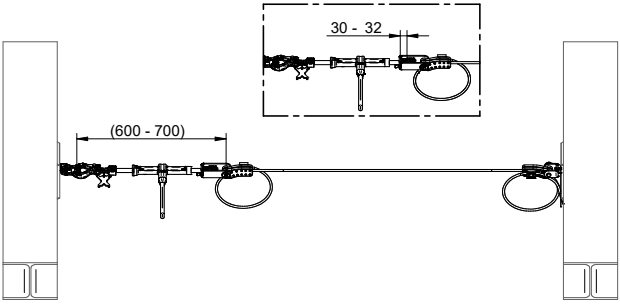

14 STRUCTURE DU SYSTÈME IND-TEMP

FR

7. Vue d'ensemble du système avec positionnement du chariot.

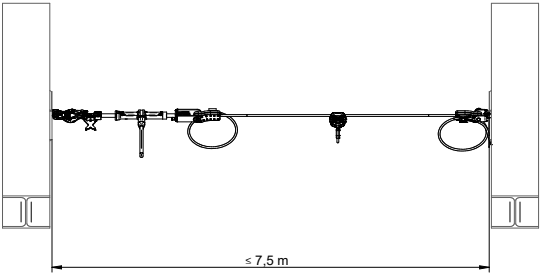

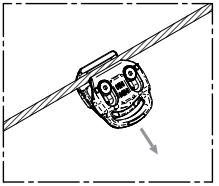

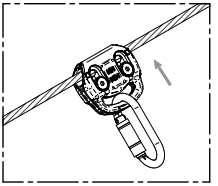

8.

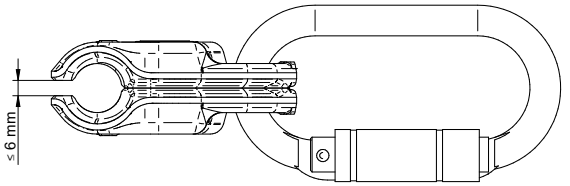

À l'état fermé, la fente ne doit pas dépasser 6 mm !

15 ENTRETIEN / ÉLIMINATION

15.1 ENTRETIEN

Maintenir le câble en acier inoxydable exempt de graisse, de neige et de glace !
En cas de fort encrassement, nettoyer le câble en acier inoxydable avec un chiffon.

15.2 ÉLIMINATION

Ne PAS jeter l'équipement de sécurité avec les déchets ménagers.
Collecter les pièces usagées conformément aux dispositions nationales et procéder à un recyclage respectueux de l'environnement.

16 COPIE PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

PV DE RÉCEPTION N° _____ (PARTIE 1/2)

SYSTÈME DE LIGNE DE VIE TEMPORAIRE Ø 10MM SELON EN 795 TYPE C

NUMÉRO D'ORDRE :

PROJET :

DONNEUR D'ORDRE : Personne chargée du dossier : ☎

Adresse de la société :

MANDATAIRE : Personne chargée du dossier : ☎

Adresse de la société :

MONTAGE : SYSTÈME DE LIGNE DE VIE TEMPORAIRE Ø 10 mm selon EN 795 TYPE C

DÉSIGNATION : Ligne de vie N° :

Personne chargée du dossier : ☎

Adresse de la société :

MONTAGE : points de fixation du système de ligne de vie temporaire Ø 10 mm

Personne chargée du dossier : ☎

Adresse de la société :

DOCUMENTATION DE LA FIXATION / DOCUMENTATION PHOTO

PRODUIT : ☐ Pièce _____ Année de construction / Numéro de série : _____
(désignation du point de fixation)

SUPPORT DE MONTAGE : _____
(par ex. béton massif de qualité : C20/25 ; dimensions des chevrons en bois pour les toits en tôle : constructeur du toit, profil, matériau, épaisseur de tôle, etc.)

Date :	Lieu :	Type de chevilles : Fixation / Type de colle	Profondeur de pose : [mm]	Foret Ø : [mm]	Couple de serrage :	Photos : (lieu d'enregistrement)
			mm	mm	Nm	

LES DIFFÉRENTES FIXATIONS / POINTS DE FIXATION (TYPES, SUPPORTS DE MONTAGE, NUMÉROS DE SÉRIE, ETC) DOIVENT ÊTRE INDIQUÉS SÉPARÉMENT !

PRODUIT : ☐ Pièce _____ Année de construction / Numéro de série : _____
(désignation du point de fixation)

SUPPORT DE MONTAGE : _____
(par ex. béton massif de qualité : C20/25 ; dimensions des chevrons en bois pour les toits en tôle : constructeur du toit, profil, matériau, épaisseur de tôle, etc.)

Date :	Lieu :	Type de chevilles : Fixation / Type de colle	Profondeur de pose : [mm]	Foret Ø : [mm]	Couple de serrage :	Photos : (lieu d'enregistrement)
			mm	mm	Nm	

16 COPIE PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

PV DE RÉCEPTION N°_____ (PARTIE 2/2)

SYSTÈME DE LIGNE DE VIE TEMPORAIRE Ø 10 MM SELON EN 795 TYPE C

LA SOLIDITÉ DES POINTS DE FIXATION (STRUCTURE EN ACIER) EST D'AU MOINS 25 KN. ☐

FR

L'entreprise de montage soussignée certifie l'installation réglementaire (distance par rapport aux bords, examen du support, nettoyage conforme des perçages, respect des temps de prise et de la température de mise en œuvre, respect des directives du fabricant des chevilles, etc.).
Le donneur d'ordre réceptionne les prestations de l'entreprise. Les notices d'utilisation, les documentations des fixations, les documentations photos et les fiches de contrôle ont été remises au donneur d'ordre (maître d'ouvrage) et doivent être mis à la disposition de l'utilisateur. Le maître d'ouvrage prouvera au moyen de plans les positions des dispositifs d'ancrage pour accéder au système de sécurité de toiture (par exemple : schéma de la vue supérieure de la toiture).
Le monteur qualifié ayant une parfaite connaissance du système de sécurité certifie que les travaux de montage ont été exécutés correctement, conformément aux connaissances techniques et en tenant strictement compte des notices d'utilisation du fabricant. La fiabilité en matière de sécurité est certifiée par la société chargée du montage.

Matériel remis : (par ex. chariot, équipement de protection individuelle (EPI), système de sécurité en hauteur (HSG), armoire de rangement, etc.)

☐ Pièce(s) _____ ☐ Pièce(s) _____ ☐ Pièce(s) _____ ☐ Pièce(s) _____

Intégré dans un système parafoudre existant ? ☐ Oui ☐ Non

Remarques : _____

Nom : _____

Mandataire

_____

Monteur Points de fixation

_____

Date, cachet, signature

_____

Date, cachet, signature

_____

Monteur du système de ligne de vie Ø 10 mm

_____

Date, cachet, signature

17 REMARQUES SUR LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ

REMARQUE CONCERNANT LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ EXISTANT

Indication à apposer de façon visible par le maître d'ouvrage devant l'accès au système !

L'utilisation du système doit s'effectuer conformément à l'état actuel de la technique et en se référant aux indications de la notice d'utilisation.

Lieu de conservation des notices de montage, des procès-verbaux de contrôle, etc. :

FR

- Plan d'ensemble avec situation du dispositif d'ancrage :

Identifier les zones de moindre résistance (par ex. coupoles lumineuses et/ou verrières) !

Les valeurs limites des dispositifs d'ancrage sont indiquées dans les différentes notices d'utilisation et sur la plaque signalétique de votre système de sécurité.

En cas de sollicitation suite à un effondrement ou en cas de doute, ne plus faire usage du dispositif d'ancrage mais le renvoyer sans retard au fabricant ou dans un atelier spécialisé pour y être inspecté et réparé.
Ceci vaut également dans le cas d'une détérioration des moyens d'ancrage.

18 COPIE PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE

PV DE CONTRÔLE N° _____ (PARTIE 1/2)

SYSTÈME DE LIGNE DE VIE TEMPORAIRE Ø 10 MM SELON EN 795 TYPE C

NUMÉRO D'ORDRE : _____

PROJET : _____

PRODUIT : Système de ligne de vie temporaire Ligne de vie N° _____

CONTRÔLE ANNUEL DU SYSTÈME RÉALISÉ LE : _____

CONTRÔLE ANNUEL DU SYSTÈME VALABLE JUSQU'AU : _____

DONNEUR D'ORDRE : Personne chargée du dossier : ☎

Adresse de la société :

MANDATAIRE : Personne chargée du dossier : ☎

Adresse de la société :

POINTS DE CONTRÔLE : ☑ **Vérifiés et déclarés irréprochables !**	**DÉFAUTS CONSTATÉS :** **(Description des défauts / Mesures)**
DOCUMENTS :	
☐ Notice d'utilisation	
☐ PV de réception / Documentation de la fixation / Documentation photo	
EPI (Équipement de protection individuelle) contre les chutes : **Vérification selon les indications du fabricant**	
☐ Date d'expiration	
☐ Vérification périodique annuelle effectuée	
☐ Non effectuée (pas d'autorisation)	
ÉTANCHÉITE DU TOIT :	
☐ Aucune détérioration	
☐ Aucune corrosion	
PIECES VISIBLES DES POINTS DE FIXATION :	
☐ Sans déformation	
☐ Pas de corrosion	
☐ Assemblages vissés sécurisés	
☐ Couple de serrage des vis de fixation	
☐ Assemblage solide	
CÂBLE EN ACIER INOXYDABLE :	
☐ Contrôle visuel	
☐ Torons de câble	
☐ ...	

18 COPIE PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE

PV DE CONTRÔLE N° _____ (PARTIE 2/2)

SYSTÈME DE LIGNE DE VIE TEMPORAIRE Ø 10 MM SELON EN 795 TYPE C

POINTS DE CONTRÔLE : ☑ **Vérifiés et déclarés irréprochables !**	**DÉFAUTS CONSTATÉS :** **(Description des défauts / Mesures)**
SUPPORT INTERMÉDIAIRE DE CÂBLE :	
☐ Sans déformation	
☐ Cordons de soudure	
☐ Assemblages vissés sécurisés	
FIXATIONS D'ANGLE :	
☐ Sans déformation	
☐ Cordons de soudure	
☐ ...	
FIXATIONS D'EXTRÉMITÉ :	
☐ Sans déformation	
☐ Cordons de soudure	
☐ ...	
CADENAS D'EXTRÉMITÉ :	
☐ Enroulement cale	
☐ Pince indicatrice	
☐ Pré-tension du câble	
☐ Contrôle des points de soudure (corrosion en fissures)	
☐ ...	
CHARIOT : Type : Innotech « IND-GLEIT-... »	
☐ Assemblage vissé sécurisé	
☐ Fente de guidage (voir notice d'utilisation)	
☐ Mousqueton INNOTECH d'origine (selon EN 362)	
☐ ...	
INTÉGRATION DANS L'INSTALLATION ANTI-FOUDRE : **(selon ordonnance éventuellement applicable) :**	
☐ Assemblages vissés sécurisés	
☐ Pinces	
☐ Non effectuée	
☐ ...	

Résultat de la réception : le système de sécurité est conforme à la notice d'utilisation du fabricant et répond à l'état actuel de la technique. La fiabilité technique en matière de sécurité est certifiée.

Remarques : _____

Nom : _____ _____

Donneur d'ordre

Contrôle : Mandataire (professionnel familier du système de sécurité)

_____ _____

Date, cachet, signature

Date, cachet, signature

19 DÉVELOPPEMENTETDISTRIBUTION

INNOTECH Arbeitsschutz GmbH, Laizing 10, A-4656 Kirchham / Autriche.
www.innotech.at